JÉSUS-CHRIST SEIGNEUR DU SABBAT

ARGUMENTATION EN FAVEUR DU SABBAT ?

OU

DE LIBERTE DE JOUR ?

LA GRANDE CONTROVERSE AVEC LE DIMANCHE

M. VASSEUR J.M.

ISBN 978-2-36957-175-9

© 2017, M. Vasseur J.M.

Aucun extrait de cette publication ne peut être reproduit ni transmis sous une forme quelconque, que ce soit par des moyens électroniques ou mécaniques, y compris la photocopie, l'enregistrement ou tout stockage ou report de données sans la permission écrite de l'éditeur.

Sauf mentions contraires, les versets bibliques cités dans le texte sont extraits des versions Segond.

Ce livre a été publié sous la division auto publication 'Publiez votre livre !' des Editions l'Oasis. Les Editions l'Oasis déclinent toute responsabilité concernant d'éventuelles erreurs, aussi bien typographiques que grammaticales, et ne sont pas forcément en accord avec certains détails du contenu des livres publiés sous cette forme.

Dépôt légal: 4e trimestre 2017.

Imprimé en France.

9, Rte d'Oupia, 34210 Olonzac, France

Tél (33) (0) 468 32 93 55

Fax (33) (0) 468 91 38 63

Email: contact@editionsoasis.com

Boutique en ligne sécurisée sur www.editionsoasis.com.

Vous avez écrit un livre, et vous cherchez un éditeur? Vous pouvez publier votre livre via Editions l'Oasis! RDV sur notre site, rubrique 'Publiez votre livre !' pour plus d'information.

Sommaire

INTRODUCTION 5
GENÈSE 6
EXODE 6
DEUTÉRONOME ou deuxième loi 6
APRÈS LA VENUE DE JÉSUS-CHRIST 10
LES COMMANDEMENTS POUR LES « GENTILS » 10
ROMAINS 14 12
COLOSSIENS 2 : 16-17 14
LES ESSÉNIENS 16
LA MANIÈRE ? ET LE MOTEUR ! 18
HÉBREUX 3 et 4 : LE REPOS 20
LES ÉCRITS DES PREMIERS ÉVÊQUES 22
REMPLACER CE JOUR ! 25
SABBAT PÉDAGOGUE 25
FÊTE, NOUVELLE LUNE, SABBAT dans l'Ancien Testament .. 28
LA TRANSCRIPTION DE TROP 29
LE JEÛNE 31
JEÛNE INTERDIT LE SABBAT ! 33
MOT GREC JUSTIFIANT LE JEÛNE ! 35
EN ESPRIT 36
COMMANDEMENT ET LOI MOSAÏQUE 37
GRAVE SUR LA PIERRE 39
LES DEUX LOIS 41
NOUVELLE ALLIANCE 43
TOLÉRANCE 44
CONTRAIRE A LA LOI 45
LE ZELE DE LA LOI 47
RENONCER A MOISE SELON PAUL 48
SYNCRÉTISME ! 49
CONCILE DE JÉRUSALEM 49

LE SABBAT PATRIARCAL.....51
RAISON DE LA LOI 52
LE SOUVENIR 53
LA MANNE ET LA CONSÉQUENCE. 54
ÉSAÏE ET LE SABBAT 57
LA FUITE, EN HIVER OU UN JOUR DE SABBAT ! 58
ASTROLOGIE ET COLOSSIENS ?.....61
LES MULTIPLES INTERPRÉTATIONS DANS LE TEMPS.....62
LE PLURIEL REVISITE DU SABBAT 63
CONTEXTE HELLÉNIQUE (GRECQUE).....67
POURQUOI LE DIMANCHE ?.....68
LES PREMIERS CHRÉTIENS ET LE SABBAT.....70
IGNACE REVISITE 71
SOUS LA LOI : LETTRE VIEILLIE !.....74
LA NOUVELLE LOI : AMOUR.....76
LOI ÉCRITE DANS LE CŒUR 77
QUELLE LOI ? 79
LA PREUVE PAR LE SILENCE.....82
ACTIF ET VIVIFIÉ.....83
L'ÉGLISE DE GALATES 84
ENTOLÊ.....89
LA RAISON 91
LE RENOUVEAU.....92
ELLEN-WHITE, PROPHÈTE ?.....93
BATAILLE DE JOUR D'ADORATION.....96
LA FIN DU PÉDAGOGUE.....98
CONCLUSION.....98
BIBLIOGRAPHIE.....107
APPENDICE 108

INTRODUCTION

Pourquoi ce livre ? Il m'a semblé important de traiter ce sujet, vu par quelqu'un qui a longtemps observé le sabbat. Étant jeune homme, l'argument avancé, celui qui en impose, qui fait taire toutes les controverses et mettait tout le monde d'accord, revenait en boucle : c'est écrit dans les dix commandements, figé sur la pierre du doigt de Dieu !

Oui vraiment, surtout dans ma jeunesse, je n'avais rien à redire.

Mais vers l'âge « mûr », j'ai eu l'occasion d'apprendre le grec ancien, et en étudiant l'Écriture, des anomalies, des contradictions apparentes ; peut-être ? Apparurent. Paul semblait aller vers une autre direction : le sabbat était caduc ! Bien qu'il confirme de ne pas abandonner son assemblée.

Alors perplexe, en creusant le sujet et en étudiant les livres qui faisaient l'apologie du sabbat, le justifiant par beaucoup de texte de l'ancienne alliance et montrant le Christ accomplissant la loi, je ne trouvais pas d'arguments différents que je ne connaissais déjà.

De l'autre côté, les opposants tenaient un tout autre discours : nous sommes dans le repos du Christ ! (He 4)

Cette réponse ne me satisfaisait pas non plus complètement. Des zones d'ombre subsistaient. Que faire des dix commandements ? Je savais que ni les apôtres, ni le Seigneur n'avaient donné l'ordre spécifique d'observer le sabbat ; Au contraire, à partir des épitres, on voit plutôt une inversion. Voir Rm 14

Ga 4 :10 ; col 2 :12-23 etc.

J'ai voulu scruter, éclaircir ce sujet, juger le pour et le contre. Savoir pourquoi Paul sous l'inspiration du Saint-Esprit affirme qu'il n'est plus en vigueur, selon une première lecture. L'antitype ayant trouvé le type.

Voici ce que nous croyons et nous développerons notre pensée tout au long de notre livre. Nous pensons avoir été le plus exhaustif possible et nous avons découvert un message puissant, jamais développé comme cela.

Nous nous sommes dits : quel jour ! Ce qui est primordial, se résumera en deux mots :

L'amour de la **vérité ! C'est ma profession de foi.**

GENÈSE

Dieu a l'œuvre dans la création, l'accompli en six jours

Puis il se reposa le septième jour et c'est pourquoi il sanctifia le septième le jour. Ge 2 :1-3. Cet acte fondateur sera la raison de la consécration ultérieure du sabbat ; la première raison donnée dans le décalogue de l'exode 20.

IL est donné comme un argument en faveur du sabbat.

IL est la source de ce commandement, pour le sabbatiste

EXODE

Comme cela se voit dans l'Écriture, le sabbat, quatrième commandement, se trouve au centre du décalogue qui est lui-même au cœur de la loi mosaïque. Il est le plus long des commandements. Ici dieu donne un ordre « Souviens-toi du jour du repos, pour le sanctifier » ex 20 :8.

Et la raison pour laquelle il faut l'observer. « Car en six jours l'Éternel a fait les cieux, la terre et la mer » ex 20 :11. Acte de création justifiant l'ordonnance.

Nous ne pouvons, nous empêcher de voir Jésus-Christ à l'œuvre comme Paul le souligne dans col 1 :16.

L'évocation de l'origine du commandement suffit à lui seul pour pérenniser celui-ci.

DEUTÉRONOME ou deuxième loi

Dans ce livre au chapitre 5 :6-21, le décalogue est réitéré presque mot pour mot, seuls les versets 12 à 15, précepte sur le repos, change **singulièrement**. Cette fois, la raison invoquée est différente : verset 15 « tu te souviendras que tu as été esclave… » Ce repos nous rappelle donc, l'esclavage, la servitude que le peuple a connue en Égypte et la délivrance tant attendu, après 430 années de durs labeurs.

Le décalogue complet se trouve répété 2 fois seulement dans toute la Bible : en Exode et Deutéronome.

Le sabbat est le seul commandement ayant deux raisons invoquées pour l'observer.

Une première fois, il est question de : **création.**

Une deuxième fois, il est question de : **délivrance** et de **sortir de l'Égypte.**

Là aussi, on affermit l'importance de ce commandement, en lui donnant une deuxième origine.

Il est rendu légitime par deux causes et il doit naturellement forcer à l'obéissance : création et délivrance.

ESAÏE 56 et 58

« Car mon salut ne tardera pas à venir, et ma justice à se manifester » Es 56 :1

Cette phrase d'Ésaïe a été accomplie par Jésus-Christ lors de sa venue sur terre. Nous sommes revêtus de sa justice, sauvé par son sang, il est notre rédempteur.

C'est dans ce contexte qu'on découvre le sabbat : il faut le garder, pour ne pas le profaner, retenir son pied en ce jour, en faire ses délices. Voilà ce qui ressort des chapitres 56 et 58 d'Esaïe.

Après cette hymne au sabbat, il est curieux de voir, les juifs, critiquer JC, prétextant la violation du jour sacré Jn 5 : 18. On verra plus loin qu'il n'en est rien. Parfois nous pensons un peu, au sabbat comme l'arbre en Éden : un symbole d'obéissance, ou bien une préfiguration de ce que Jésus fera en nous.

Souvent pour donner du poids en faveur de l'observation de ce jour, on le fait remonter à l'origine de la création. Nous sommes en partie d'accord mais nous n'en tirons pas la même finalité. Les patriarches l'ont-ils célébré ?

Jésus face aux pharisiens.

Dans les quatre évangiles, on nous montre JC observant le sabbat, mais toutefois avec un esprit différent.

Le Christ, pendant son passage sur terre, insista fortement sur ce qu'il en était de la loi « je suis venu non pour abolir mais pour accomplir » Mt 5 :17-20. Il ne doit rien disparaitre jusqu'à que tout soit arrivé. Naturellement en disant « jusqu'à que tout soit arrivé », on pense à la loi cérémonielle : les fêtes annuelles (Pâques, pentecôte,…), les fêtes mensuelles (néoménies), quia de fête hebdomadaire ?

Jésus-Christ a une approche différente face au jour du repos, tout d'abord il se place comme Seigneur du sabbat. Dans Mt 12 : 8. (Version Darby) le verset 8 commence en grec « kurios gar estin toû sabbatou o uios toû anthrωpou » = **Seigneur en effet**, il **est du sabbat**, le Fils de l'homme. Cette déclaration rend plus fort le lien, qui uni le Seigneur au sabbat. La traduction colle mieux au texte original et est plus juste. La réputation de la version Darby est connu pour être très littérale même si cela donne parfois une lecture plus difficile mais fiable pour l'étude d'un texte.

Dans Mc 2 :28 « de sorte que le Fils de l'homme est **Seigneur aussi du sabbat** »

Là aussi, le mot « seigneur » est plus fort que le mot parfois employé « maître ». « Seigneur » a une connotation de puissance, de responsabilité vis-à-vis du sabbat.

JC en est l'essence, le cœur : il est sabbat.

Comment ? On le verra plus loin.

Mc 2 : 27 JC dit « le sabbat a été fait pour l'homme ».

Donc en Genèse, lors de la création, Dieu prévoyait de « donner » ce jour spécial pour l'homme. On peut se poser la question, de la raison profonde de ce choix.

Se reposer ? Se ressourcer auprès de Dieu ? Est-ce là,

La finalité ? N'il a-t-il pas un indice, une autre réalité ? Car après tout, le sabbat est aussi une fête ! Et même elle est citée comme la première des fêtes dans lévitique 23.

On comprend que : la Pâques, la Pentecôte (loi perpétuelle), le jour des expiations, la fête des tabernacles (loi perpétuelle) sont des fêtes qui ont atteint leur but en JC. Elles ne sont plus à perpétuer car elles ont leur accomplissement dans le Seigneur.

Aujourd'hui, sur ces fêtes, personne ne conteste cet état de fait !

Sur le sabbat, qui est la seule fête hebdomadaire, nous rappelons qu'elle est la première des fêtes (voir lev 23).

Nous avons relu un verset (Lev.23 : 3) qui a particulièrement retenu toute notre attention : « c'est le sabbat de l'Éternel, dans toute vos demeures ».

On pourrait dire « dans toutes vos tentes ». La tente (comme le vase) est, dans l'Écriture, le symbole de notre corps. Par exemple, nous pensons à Paul qui a hâte de quitter cette tente pour rejoindre JC, 2 cors 5 :1-7. La Bible utilise beaucoup de mots simples derrière lesquelles se cachent des trésors de vérités.

Même avec les histoires, on en retire un enseignement comme celui de Sara et Agar (allégorie sur la liberté et la servitude), le sabbat ne déroge pas à la règle !

On pressent déjà un aspect qui se dégage dans toutes ces commémorations. Elles sont vécues de façon extérieure à nous **avant la venue de JC**. Elles ne sont pas « spiritualisées », mais accomplies comme des rites à suivre dont les enjeux ne sont pas encore compris.

Nous en trouvons un bel exemple dans la fête des tabernacles, (Lev. 23 :39-41), on passait sept jours sous une **tente** construite avec des fruits, des beaux arbres, des branches de palmier…et des saules de rivières.

Ces éléments devenaient constitutifs de « notre identité » pendant sept jours.

Il est facile de discerner les œuvres à travers **les fruits** Éph 5 :9_Col 1 : 10. **Le palmier** comme la justice Ps 92 : 13 _Eph 6 : 14 «...Revêtez la cuirasse de la justice » et **le saule** Esaïe 44 :1-4 «...Je **répandrai mon Esprit** sur ta race, et ma bénédiction sur tes rejetons. Ils pousseront comme au milieu de l'herbe, **comme les saules** près des courants d'eaux ». Nous devons vous avouer que nous sommes saisis par la beauté de ce verset.

L'image qui nous vient, à la suite des saules près de l'eau, est le moment où le Christ s'entretient avec la femme samaritaine Jn 4 : 7-14, JC dit : «...L'eau que je lui donnerai deviendra en lui une source d'eau qui jaillira jusque dans la vie éternelle »

APRÈS LA VENUE DE JÉSUS-CHRIST

Les fêtes sont en « nous », assimilées dans notre vie quotidienne, elles pénètrent notre corps comme l'Esprit saint **habite** en nous 1Cor 6 : 19 « Ne savez-vous pas que votre corps est le temple du Saint-Esprit », pour tous ceux qui confesse JC : Seigneur, Fils de Dieu, mort sur la croix et ressuscité, étant maintenant à la droite de Dieu.

Maintenant nous disons « JC est notre Pâques ».

Ces fêtes ont atteint leurs objectifs : nous faire comprendre le ministère du Seigneur !

Car c'est bien là, leurs destinations finales. Un moyen pédagogique pour arriver à la compréhension du message de l'Évangile.

Le sabbat n'est pas en reste. Il participe, lui aussi, à notre instruction, à l'éducation du chrétien vers sa route vers le « ciel ».

On découvre que le **repos véritable et libérateur** est une rencontre personnel avec JC. Il insuffle en nous un esprit nouveau.

LES COMMANDEMENTS POUR LES « GENTILS »

Dans les actes des apôtres, tout de suite s'est posé un cadre doctrinal. Ce mouvement était surtout issu du judaïsme. Faut-il pratiquer la circoncision comme l'exige la loi de Moïse ? Les fêtes sont-elles encore d'usage ? Le sabbat ? Les aliments purs et impurs ? Toutes ces questions auxquelles, il faut donner une réponse urgente car déjà des dissensions apparaissent dans l'église débutante.

Il est impératif de réagir vite pour ne pas faire « couler la barque ».

Une réunion « au sommet » est demandée. Tous les apôtres et les anciens se réunissent, Paul est présent au moment des délibérations. Après un âpre débat, les apôtres et les anciens ont pris une décision ; Ce fut le premier concile tenu à Jérusalem.

Voici le rapport qu'on peut lire dans actes 15 : 28-29 « Car il a paru bon au **Saint-Esprit** et à nous de ne vous imposez d'autres charges **que ce qui est nécessaire**, de vous abstenir des viandes sacrifiées aux idoles, du

sang, des animaux étouffés, et de la débauche, choses contre lesquelles vous vous trouverez bien de vous tenir en garde ».

Ainsi le judaïsme est **remisé**. La circoncision et l'observation de la loi de Moïse deviennent dans leur ensemble caduc. La circoncision et les fêtes ont « vécu ».

Les chrétiens sont libérés de ces contraintes que même les juifs ne pouvaient pas porter !

Reste le décalogue dans lequel se rencontre le sabbat.

Pour certains il y a un « **mais** ». Le sabbat est une fête, personne ne peut le nier Lev 23 : 2-3. Elle est la première des fêtes **mais** inséré dans le décalogue ! Et c'est ce qui les bloque. D'où le fait que des dénominations ont conclu que ce commandement-là était toujours en vigueur ! La loi royale résume tous les commandements, mais le quatrième est à part **selon eux.**

Quand est-il vraiment ? Le concile de Jérusalem ne donne aucun ordre comme quoi il faudrait observer le sabbat, Ceci est un point important. Je rappelle que la circoncision était à cette époque, Le principal point d'achoppement **mais pas le seul.**

D'aucuns prétendent que l'on a continué de se réunir le jour du sabbat. Oui c'est vrai, d'ailleurs l'habitude aidant, pourquoi changer ?

Si l'on veut prêcher Jésus-Christ, on va à la rencontre des gens, là où ils sont. Et ce fut le cas au début de l'évangélisation.

Si on voulait parler à des catholiques, le dimanche aurait été choisi car c'est leur jour de réunion ; Pour les musulmans, le vendredi serait plus approprié ; Donc prêcher, essayer de convertir les juifs, passent forcement par le sabbat, vu que c'est leur jour d'assemblée.

Paul, au début de son évangélisation, va dans toutes les synagogues pour convaincre ses frères (selon la chair), afin qu'ils reconnaissent le Christ, le messie, comme étant celui qui devait venir, Jésus-Christ, celui qu'ils ont crucifié. Ici, Paul a simplement du bon sens,

Il ne célèbre pas le sabbat, il va là où s'assemblent ses compatriotes. Voir en cela un argument en faveur du sabbat serait acceptable pour un novice !

Nous sommes déjà rentrés dans une Église catholique, et cela n'a pas fait de nous un observateur du dimanche !

Le Christ, lors de sa venue sur terre, respectait le sabbat, non cependant comme les juifs avec leur rigueur toute personnel, qui s'étaient octroyé le droit d'ajouter une multitude de prescriptions.

Nous remarquons que JC a pratiqué toute la loi, il fut circoncis le huitième jour, il suivait la loi cérémonielle. Un exemple est donné à travers la guérison des lépreux, où il leur dit : « allez-vous montrer aux sacrificateurs », voulant par-là, rendre un témoignage, comme étant **celui qui obéit à toute la loi.**

Alors finalement, voir en JC, une preuve comme quoi, il faudrait persévérer dans le rite du sabbat, est une erreur, à moins de se circoncire etc...

Car Jésus a observé **toute la loi.** Alors, si on suit le raisonnement, on devrait en faire autant.

Or, nous savons que la loi de Moïse est rendu caduque par le sacrifice du Christ !

Il est venu non pour abolir, certes, mais pour accomplir, oui. **Une mission bien définie.**

Voilà pourquoi après sa mort, les apôtres n'obligent plus personnes à suivre les fêtes et tous les actes mosaïques : L'archétype (modèle primitif) a trouvé sa pleine et entière réalisation en JESUS-CHRIST.

Il est notre Pâques « Car Christ, notre Pâques a été immolé. » 1 cor 5 : 7. On pourrait continuer ainsi pour toutes les autres fêtes ! Idem pour le sabbat comme vous allez le voir.

ROMAINS 14

Ce chapitre est un modèle de tolérance par excellence !

La nourriture semble être un problème dans cette église. Être végétarien ou pas ! Paul intervient. Le végétarisme n'ait pas un défaut en soi, mais si on le justifie par des convictions religieuses, cela se complique, alors singulièrement.

En paraphrasant Paul, _ on pourrait dire que, si la personne a besoin de ça pour se « sentir » auprès de Dieu !

Pourquoi pas.

Mais elle s'est ajoutée un fardeau. Cependant, il faut un début à tout. Nous-mêmes pendant un temps, nous n'avons pas mangé de porc !

Lorsque vous êtes jeunes, néophyte dans la religion, deux ou trois textes et l'on vous convainc facilement. Il n'y a pas de secret ! Passez du temps à la lecture, approfondissez l'Écriture et celle-ci vous le rendra. Ne cherchez pas à établir vos convictions ! Sachez plutôt vous remettre en cause, non dans ce que vous désirez croire, mais **ce qui est…= l'amour de la vérité.**

Ce sont des personnes souvent bien attentionnées, qui vous disent : ne touche pas à cet aliment, ne goute pas à cette boisson. Personnellement, **la tempérance a ma faveur**.

Une autre difficulté surgissait dans la distinction des jours. Le rite du sabbat (sous-entendu) et des jours de jeûne se posaient. Certains ont tout misé sur les jours de jeûne pour exclure le sabbat. Qu'est-ce que l'on ne ferait pas pour sa cause !! Cependant, il est sûr que le manger et le boire sont en première ligne, c'est le thème principal, on **le** détecte dans le verset 6 du chapitre 14 de Rm

« Celui qui mange, c'est pour le Seigneur qu'il mange, car il rend grâce à Dieu ; celui qui ne mange pas, c'est pour le Seigneur qu'il ne mange pas, et il rend grâce à Dieu ». (Ici, sous-entendu : il ne mange pas de **tout,** il fait un tri dans la nourriture.)

Le christianisme, au début, a eu du mal à se démettre du judaïsme, sous toutes ses formes cultuelles.